

auront à se plaindre du fait qu'on leur retire l'avantage d'avoir un nombre de voix suffisant à la Chambre des communes pour faire connaître leurs justes revendications. Si l'on ne fait pas cela, le Parlement sera tantôt composé de plus en plus de députés qui ignoreront les problèmes des citoyens ruraux, et l'on subira alors les conséquences d'un tel projet de loi parce que, qu'on le veuille ou non, l'industrie agricole est et demeurera toujours l'industrie principale de notre pays, parce qu'elle est destinée à assurer à tous et à chacun la nourriture, à satisfaire aux besoins alimentaires de toute la population du Canada. C'est pour cette raison que je voudrais bien que l'on retienne les quelques considérations que j'ai voulu faire ce soir au nom des citoyens ruraux de la province de Québec et du reste du Canada.

● (2120)

[Traduction]

**M. Jack Pearsall (Coast Chilcotin):** Monsieur l'Orateur, en tant que nouveau membre du comité qui a présenté ce bill, j'aimerais ici même rendre hommage aux députés des deux côtés de la Chambre qui ont piloté ce bill plutôt compliqué. Bien qu'il ne plaise pas à tous, j'estime néanmoins que c'est un pas dans la bonne voie. A titre de néophyte du travail de comité, je tiens à dire que les députés de tous les partis se sont montrés des plus serviables. Quelques-uns qui comptent plusieurs années d'expérience ont apporté une très grande contribution dans un esprit dénué de tout préjugé politique. J'aimerais vous faire part de mes impressions personnelles car je m'intéresse particulièrement à ce bill et j'espère qu'on en terminera l'étude ce soir.

Monsieur l'Orateur, je voudrais particulièrement féliciter deux collègues d'en face, qui ont apporté une collaboration des plus efficaces, soit le député de Calgary-Centre (M. Andre) et le député d'Okanagan-Kootenay (M. Johnston). Le député de Prince George-Peace River (M. Oberle) a aussi contribué de façon remarquable aux délibérations. Je tiens simplement à dire que je sais infiniment gré à tous ceux qui se sont intéressés au bill du magnifique travail qu'ils ont accompli.

**M. l'Orateur adjoint:** Le président du Conseil privé invoque-t-il le Règlement ou veut-il intervenir dans le débat?

**M. Sharp:** Je désire faire quelques petites observations, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Je pense qu'il se pose un problème. La troisième lecture du bill a été proposée par M. Chrétien au nom du président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) et si je comprends le Règlement, il s'agit bien d'une participation au débat. J'espère que la Chambre consent à ce que le ministre fasse ses observations. Est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je ne savais pas que mon collègue m'avait rendu ce service. Je remercie la Chambre pour cette permission. Je voudrais aborder le point soulevé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Je peux réitérer l'engagement que j'ai pris de présenter sans retard à la Chambre un bill tendant à accroître la représentation des Territoires du Nord-Ouest d'un siège, ce qui la portera à deux.

### Santé et environnement

J'aimerais aussi remercier les députés qui ont participé au débat et qui ont travaillé si activement en comité. Ce fut une démarche très utile et j'admets que grâce aux observations des députés de tous les côtés, le bill est meilleur que lorsque je l'ai présenté.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3<sup>e</sup> fois, est adopté.)

\* \* \*

### LA LOI SUR LES CONTAMINANTS DE L'ENVIRONNEMENT

MESURES PRÉVOYANT LA PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT CONTRE LES CONTAMINANTS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 13 décembre, de la motion de M. Sharp (au nom du ministre de l'Environnement): Que le bill C-25, ayant pour objet de protéger la santé et l'environnement contre les contaminants, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des pêches et des forêts, ainsi que de l'amendement de M. Fairweather.

● (2130)

**M. G. H. Whittaker (Okanagan Boundary):** Monsieur l'Orateur, je participe ce soir au débat sur ce bill pour protéger la santé de l'homme et l'environnement contre les contaminants et pour appuyer l'amendement de mon collègue de Fundy Royal (M. Fairweather) visant à faire renvoyer ce bill au comité pour étude. Ce soir, une violente tempête fait rage à l'extérieur de la Chambre. Il tombe en abondance une neige pure et blanche. Nous savons par expérience que d'ici un ou deux jours, quand les services municipaux auront répandu du sel et du sable sur les routes, les rues seront sales et détrempeées. Elles auront été contaminées.

Je suis heureux de participer à ce débat parce que l'environnement et sa contamination nous préoccupent, moi et beaucoup de mes commettants, au plus haut point. Notre préoccupation, bien sûr, découle des problèmes qui nous assaillent dans la vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique, où la pollution menace de contaminer nos beaux lacs.

Le secrétaire parlementaire a dit dans son discours le 19 novembre qu'à son avis il valait beaucoup mieux prévenir les dommages causés à l'environnement que d'avoir à nettoyer après. Je suis d'accord avec lui, pourvu qu'on fasse ce qu'il faut pour prévenir la contamination. Nous ne devons pas oublier qu'il y a déjà beaucoup de pollution au monde et que nous avons beaucoup de nettoyage à faire. Voilà pourquoi on a ordonné une étude du bassin hydraulique de la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique. Elle a pris fin il y a environ un an. Elle visait à déterminer le degré de pollution qu'avait déjà subie l'Okanagan et à entrevoir les possibilités d'empêcher une aggravation de la pollution.

Il faut se rappeler que les gens créent de la pollution de tous genres. Des fortes concentrations de gens dans une région donnée créent de la pollution. C'est pourquoi certaines mesures s'imposent pour empêcher une grande partie de cette pollution de contaminer l'environnement. L'étude en question était complète, mais nous a confirmé ce que la plupart des gens savaient déjà, à savoir qu'il faudra faire un grand effort à l'avenir si nous voulons protéger cette magnifique vallée de la surpollution et de la contamination par les divers agents polluant l'environnement.

Ce qui m'ennuie surtout, c'est que, depuis un an, depuis la fin de l'étude sur le bassin de la rivière, rien ou presque